

LEXIQUE TECHNIQUE DE L'ACCESSIBILITE

UTILISATION DES TERMES POUR LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

Alarme incendie visuelle	<p>Signalisation lumineuse constituée par un éclairage intermittent cadencé (émission d'éclairs au rythme d'une sonnerie) dont la couleur est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « blanche » (flash d'appel lumineux), ce système capte les bruits (alarme incendie, sonnerie du téléphone, cri de bébé...) et diffuse ensuite un signal lumineux qui avertit la personne sourde ou malentendante ; - « rouge » pour l'alerte incendie.
Angle rentrant	<p>Dans le cadre bâti, lorsque les murs forment un angle avec renforcement, généralement de 90 degrés, une poignée, un interphone, etc. doivent se situer à au moins 0,40 m de cet angle pour être accessible.</p>
Assise d'un siège de douche	<p>Partie supérieure d'un siège sur laquelle on s'assoit et qui peut disposer d'un dossier et d'accoudoirs amovibles ou relevables pour accroître le confort et faciliter la levée et l'assise dans la douche.</p>
Audio guidage Audio guide	<p>Appareil individuel avec écouteurs séparés ou non, en pendentif ou avec une poignée. Cet appareil, aujourd'hui numérique, fonctionne de manière identique à celle d'un magnétophone. Il permet de visiter seul un site en étant guidé par l'enregistrement de l'appareil ou en tapant sur le boîtier des nombres inscrits sur les vitrines d'une exposition.</p> <p>Des versions en langues étrangères existent couramment et plus rarement pour les visiteurs ayant des besoins spécifiques (déficients visuels...).</p>
Audio vision et Audio description	<p>Systèmes pour les personnes non-voyantes et malvoyantes.</p> <p>Dans un film, il s'agit d'insérer les commentaires descriptifs des scènes nécessaires à la compréhension. Ces commentaires sont placés entre les dialogues ou en remplacement d'une partie de la musique.</p> <p>Exemple : au théâtre un comédien annonce les éléments de mise en scène, les décors, les costumes entre les dialogues.</p> <p>(« Audiovision » est la marque de l'association Valentin Haüy (AVH), les autres prestataires (accès culture...) utilisent le terme « d'audiodescription »).</p>
Axe de cuvette de toilette	<p>Centre de la cuvette de toilette posée ou suspendue avec ou sans coffrage et qui doit être à 0,50 m du mur arrière et au maximum à 0,40 m de la barre d'appui.</p>
Bande contrastée en relief Bande d'éveil à la vigilance	<p>Bande placée avant la première marche à la descente d'un escalier ou de marches isolées. Un changement de revêtement de sol ou une bande podo-tactile alerte la personne déficiente visuelle. La texture ou le relief est détecté avec la canne par les personnes aveugles et le contraste de couleur facilite le repérage des marches par les personnes malvoyantes.</p> <p>Si un site décide d'implanter des bandes d'éveil de vigilance en haut des escaliers, il doit équiper tous les escaliers de façon cohérente et homogène.</p> <p>La bande d'éveil de vigilance est une surface tactile qui alerte d'un danger. La norme AFNOR NF P 98-351 de février 1989 définit les dispositifs podo-tactiles au sol d'éveil de vigilance pour les personnes aveugles ou malvoyantes.</p>
Bande de guidage tactile au sol	<p>Surfaces contrastées visuellement par rapport au sol et identifiables tactilement à la canne ou au pied pour aider les personnes déficientes visuelles dans leur déplacement. Ces bandes sont utilisées pour marquer des cheminements à l'intérieur et à l'extérieur. Elles guident la personne déficiente visuelle vers un comptoir, la réception d'un hôtel etc. lorsque ceux-ci ne sont pas directement détectables depuis l'entrée.</p>
Barre d'appui opposée relevable	<p>Barre relevable fixée sur le mur arrière et comportant un pied de soutien escamotable. Elle facilite le transfert sur la cuvette des toilettes. Dans certains sites une barre d'appui opposée à celle du mur est installée, mais elle doit être relevable et dégager l'accès en fauteuil.</p>

LEXIQUE TECHNIQUE DE L'ACCESSIBILITE

UTILISATION DES TERMES POUR LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

Bobine captatrice d'induction T	Petit récepteur miniature se trouvant à l'intérieur de l'appareil auditif de type contour d'oreille, qui une fois enclenché (par utilisation de la fonction T), capte l'énergie créée par la boucle magnétique.
Boucle induction magnétique 'BIM) ou liaison inductive	<p>Solution technique d'aide à l'audition utilisée par les malentendants appareillés de contour d'oreille avec position T. Un amplificateur relié à une source sonore (ex : un micro) diffuse un champ magnétique via un câble électrique.</p> <p>La "BIM" peut être installée dans une salle de spectacle (théâtre, cinéma...) ou encore intégrée à un comptoir/guichet. La "BIM" a pour effet de permettre au malentendant appareillé d'entendre uniquement la source sonore (ex : la voix de l'agent d'accueil) sans être perturbé par les bruits ambiants.</p>
Cartel	Désigne un encadrement décoratif. Certains panneaux d'informations ou lithographies possèdent ce type d'encadrement d'où leur appellation «cartel».
Chanfrein	Petite surface formée par une arête abattue. Cette surface plate est obtenue par rabotage de l'arête d'une pièce en pierre, en bois ou en métal. Généralement le chanfrein entre deux faces à angle droit est à 45°. Pour être accessible la règle exige une pente ne dépassant pas 33 % (30°)
Chasse-roues	<p>Bordure qui constitue un repère tactile utile pour le guidage des personnes aveugles ou malvoyantes avec canne. Elle permet également d'éviter à une personne à mobilité réduite de sortir du cheminement prévu.</p> <p>Elles sont nécessaires sur les bords latéraux des pentes ou les paliers de repos en l'absence de garde-corps lorsque la rupture de niveau est supérieure à 0,40 m. La hauteur de la bordure chasse-roues doit être de 5 cm au minimum.</p>
Cheminement secondaire	Accès secondaire dans le cas où l'entrée principale d'un site n'est pas accessible et qui doit être signalé. Ces accès secondaires doivent être accessibles à tous en permanence pendant les heures d'ouverture.
Entrée secondaire	Lorsque les caractéristiques du terrain ne permettent pas la réalisation d'un cheminement accessible depuis l'extérieur, un espace de stationnement adapté doit être prévu à proximité d'une entrée accessible du bâtiment (accessible à tous en permanence pendant les heures d'ouverture) et se trouve relié à celle-ci par un cheminement accessible.
Contre-jour	Situation où la lumière se trouve face à une personne et peut provoquer un éblouissement et gêner la lecture notamment labiale.
Contremarche	Partie verticale de la marche. La 1 ^{ère} et la dernière doivent être contrastées par rapport aux contremarches des autres marches afin de repérer la volée de marches.
Débattement de porte	Espace nécessaire pour l'ouverture et la fermeture des portes.
Dénivellation	Différence de niveau.
Dévers	Inclinaison transversale du cheminement qui gêne la marche (risque de déséquilibre) et qui demande un effort supplémentaire à une personne en fauteuil roulant manuel pour conserver sa trajectoire.
Dispositif d'aide à l'audition (banque d'accueil)	Ensemble qui peut être constitué de plusieurs solutions techniques à l'audition. On peut trouver ainsi un dispositif à poser sur un comptoir comprenant à la fois une boucle magnétique (pour malentendant appareillé) et un combiné amplificateur (pour malentendant non appareillé).
Dispositif d'appel avec retour d'information	<p>Dispositif devant permettre aux personnes sourdes ou malentendantes de signaler leur présence lorsque l'accès au stationnement ou au site n'est pas possible.</p> <p>Le retour d'information permet de savoir que la demande a été prise en compte : signal lumineux ou visiophone ou boucle magnétique, en bon état de fonctionnement</p>

LEXIQUE TECHNIQUE DE L'ACCESSIBILITE

UTILISATION DES TERMES POUR LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

	couvrant une surface suffisante.
Douche adaptée	<p>Douche qui doit comporter un espace libre de tout obstacle, hors débatement de porte, de dimensions minimales 0,80 x 1,30 m situé latéralement. La différence de niveau entre le sol et le bac receveur de douche doit être au maximum de 2 cm avec bord arrondi.</p> <p>Les différents dispositifs de commande (robinets et douchette) doivent être à une hauteur maximale de 1,30 m au-dessus du sol, pour pouvoir être atteints par une personne handicapée et être faciles à manœuvrer (conseillé : 1,00 m).</p> <p>La zone d'assise, fixe ou mobile, doit avoir une hauteur comprise entre 0,45 m et 0,50 m. S'il existe une zone d'assise fixe elle doit être sur le mur perpendiculaire à celui de la robinetterie.</p> <p>La barre d'appui horizontale doit être fixée sous la robinetterie entre 0,70 m et 0,80 m de hauteur (conseillé 0,75 m). La barre de maintien verticale doit être positionnée sur un côté de la robinetterie.</p>
Eclairage d'ambiance	Eclairage permanent des lieux évitant des zones d'ombre ou/et des éblouissements.
Eclairage renforcé	Eclairage venant en complément de l'éclairage d'ambiance et qui permet de faciliter l'accès aux informations écrites, aux touches du téléphone et d'alerter sur les zones comportant de la dangerosité (escalier, marche isolée, etc.)
Elévateur	Plate-forme pour personne en fauteuil roulant qui permet de franchir un dénivelé ou rupture de niveau soit par un déplacement vertical (id° un ascenseur), soit le long des marches d'un escalier.
Elévateur hydraulique	Equipement fixe ou amovible, placé au bord d'une piscine pour aider une personne à se mettre à l'eau dans un bassin.
Emmarchement	Largeur des marches d'un escalier.
Ergot	Relief (tiret ou point) positif situé actuellement sur la touche "5" d'un clavier numérique (téléphonique, etc.) et sur les touches F et J d'un clavier d'ordinateur...
Escalier hélicoïdal	Escalier tournant dont les marches permettent un appui complet du pied du côté le plus large.
Espace d'usage	Espace permettant le positionnement du fauteuil roulant ou d'une personne avec canne(s) pour utiliser un équipement ou un dispositif de commande ou de service. C'est un espace rectangulaire de 0,80 m x 1,30 m à l'aplomb d'un équipement.
Espace de manœuvre avec possibilité de ½ tour	Espace de largeur minimale correspondant à un diamètre de 1,50 m, permet la manœuvre de rotation du fauteuil roulant mais aussi d'une personne avec canne(s). Il permet de s'orienter différemment ou de faire demi-tour. Dans les salles de bain aménagées cet espace de manœuvre ne doit pas déborder sur l'espace dédié à la douche, être hors débatement des portes et de tout mobilier ou équipement fixe.
Espace de manœuvre de porte	Espace requis pour accéder aux locaux adaptés. Sa longueur minimale est d'au moins 1,70 m si la porte s'ouvre en poussant et d'au moins 2,20 m si elle s'ouvre en tirant. Sa largeur est celle du cheminement. Cet espace rectangulaire peut être perpendiculaire ou parallèle à la porte.
Fil d'Ariane	Cheminement matérialisé par un marquage au sol podo-tactile et /ou en couleur, rambarde, bordurette en bois, alignement de plots, etc.
Garde-corps Garde-fou	Barrière (balcons, escaliers...) ou rambarde qui évite de tomber en contrebas.
Giron de marche	Profondeur d'une marche d'escalier, la valeur de 0,28 m permet de poser le pied avec confort et en toute sécurité.
HF Haute Fréquence ou	Système de transmission par signaux radioélectriques émis en modulation de fréquence, utilisant des fréquences comprises entre 1 Méga Hertz et plusieurs Giga

LEXIQUE TECHNIQUE DE L'ACCESSIBILITE

UTILISATION DES TERMES POUR LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

liaison HF	Hertz.
Hauteur de préhension	Hauteur d'usage (comprise entre 0,40 m et 1,30 m) pour les personnes de petites tailles et celles se déplaçant avec un fauteuil roulant.
Langue des Signes Française (LSF)	Langue de communication utilisée par les personnes sourdes ou malentendantes francophones. Il existe plusieurs niveaux de pratique de cette langue.
Largeur minimum d'un accès	Voir <u>Passage utile</u>
Lavabo adapté	Lavabo qui doit permettre une approche en fauteuil roulant (largeur de circulation 0,80 m), avec un espace disponible sous la vasque (d'au moins 0,70 m de hauteur et 0,30 m de profondeur), la hauteur supérieure de la vasque (maxi 0,85 m), une préhension facile de la robinetterie, la hauteur de l'essuie-mains (moins de 1,30 m), la hauteur basse du miroir par rapport au sol (0,90 m). Un lavabo sur colonne ne convient pas sauf si l'espace latéral est dégagé pour un accès oblique.
Logo	Groupe d'éléments graphiques qui symbolise, de manière spécifique et permanente, un nom, une marque, une entreprise, un organisme ou une organisation.
Main courante	Lisse d'une barrière, d'un garde-corps ou d'une rambarde permettant d'éviter les chutes ; barre d'appui continue fixée sur un mur le long de marches, de plans inclinés à forte déclivité...
Maquette tactile	Reproduction miniature en relief d'un monument, d'un site ou d'un objet. Cette maquette est destinée à être touchée par les personnes déficientes visuelles.
Méthode du Facile à Lire / Facile à Comprendre (FALC)	Méthode d'écriture qui consiste à utiliser des règles à la fois de contenu et de forme permettant aux personnes déficientes intellectuelles de comprendre en particulier les textes qui les concernent. Cf. <u>guides Inclusion – Europe sur le site UNAPEI</u>
Mitigeur	Robinetterie avec poignée unique présente sur les éviers des cuisines et des lavabos indiquant très clairement le côté eau chaude et le côté eau froide.
Mitigeur thermostatique	Robinetterie limitant automatiquement les risques de brûlure en gérant la température de l'eau. Un système de couleurs est visible et compréhensible (bleu = froid, rouge = chaud).
Mode affirmatif	Phrase simple, sans négation, permettant une communication claire pour des personnes présentant un handicap mental ou des difficultés de compréhension.
Montants de porte	Éléments verticaux, centraux ou latéraux du cadre d'un vantail ou d'un châssis de porte.
Nez de marche de couleur contrastée	Bord des marches qui doit être contrasté afin d'être visible (code de la construction et de l'habitation) pour aider les personnes malvoyantes ou à mobilité réduite à les détecter à la descente comme à la montée. La bande de visibilité du nez de marche peut être incrustée dans le matériau, collée ou constituée par une baguette d'angle comportant un seuil antidérapant.
Obstacle en saillie	Élément débordant de plus de 0,15 m sur un cheminement constitue un obstacle.
Palier de repos	Surface horizontale qui permet à une personne à mobilité réduite ou en fauteuil roulant de faire une pause. Elle est nécessaire devant une porte, aux deux extrémités d'un plan incliné et tous les 10 m lorsque la pente est supérieure à 4 %.
Passage utile	Passage dont la largeur est mesurée entre la porte ouverte à 90 degrés et le piédroit opposé (montant vertical de l'hublot). Elle correspond à la largeur réelle disponible lorsque la porte est ouverte. Ce passage ne peut être inférieur à 0,77 m pour l'accès

LEXIQUE TECHNIQUE DE L'ACCESSIBILITE

UTILISATION DES TERMES POUR LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

	des locaux accessibles
Pas d'âne	Cheminement en pente comportant plusieurs ressauts successifs.
Pas de freinage	Distance nécessaire pour détecter et s'arrêter avant la zone de danger.
Patère	Support fixé à un mur, en forme de disque, de boule ou de crochet, qui sert soit à suspendre des vêtements, soit à soutenir des rideaux, des tentures, etc.
Pédiluve adapté	Bassin qui doit permettre à une personne en fauteuil roulant de le franchir pour accéder à la zone de baignade en respectant les règles d'hygiène.
Pictogramme	Représentation graphique schématique ou dessin figuratif stylisé qui sert généralement à la signalétique pour s'orienter et s'informer.
Plan en relief	Plan qui permet le repérage tactile d'un site complexe ou d'un lieu comportant plusieurs bâtiments par des personnes déficientes visuelles.
Plan incliné amovible	Rampe d'accès automatique ou manuelle compensant une dénivellation.
Poignée bec de cane (poignée béquille)	Forme d'une poignée horizontale d'une porte.
Porte tambour ou à tourniquet	Porte à plusieurs vantaux pivotant manœuvrés manuellement ou automatiquement.
Position « T »	Certains appareils auditifs individuels possèdent un interrupteur que l'on peut placer sur une position repérée « T ». Celle-ci permet de capter la fréquence radio, donc d'écouter sans être perturbé la personne derrière un guichet ou les acteurs dans une salle de spectacles.
Potentiomètre	Système permettant de moduler l'intensité d'un éclairage.
Préhensible	Se dit d'un équipement facilement manipulable.
Receveur extra-plat	Bac à douche de faible épaisseur.
Référent accessibilité	Personne désignée parmi le personnel ayant reçu une formation minimale sur le handicap et qui assure notamment la sensibilisation des nouveaux personnels recrutés au sein de l'établissement.
Relief positif	Nervures ou plots en relief détectables à la canne et permettant son repérage.
Repères tactiles	Boutons de commande d'un appareil qui doivent être en relief pour les trouver, être munis de repères pour les identifier (ascenseurs) et pour les orienter (commandes d'appareils électroménagers).
Ressaut	Dénivellation plus ou moins brusque formant un obstacle (ex. : seuil de porte).
Revêtement de sol dur et plat	Défini un sol sans obstacles à la roue pour un fauteuil roulant, mais facilitant également le glissement d'une canne par une personne aveugle.
Rupture de niveau	Qualifie toute différence de niveaux entre deux zones.
Robinetterie à levier	Cet appareil permet le dosage de l'eau chaude et de l'eau froide à l'aide d'un seul levier pivotant qu'il suffit de lever ou descendre pour contrôler l'arrivée d'eau.
Sanitaires adaptés	Toilettes comportant pour tous les handicaps des aménagements conformes au cahier des charges.
SAS	Espace clos entre deux portes.
Sans sérif	Police de caractères droits sans empattements (ex : Arial, Verdana ...)
Seuil de porte	Pièce située au bas de l'ouverture de la porte (généralement la porte d'entrée du bâtiment) et sur laquelle cette porte affleure. Elle a souvent l'aspect d'une petite

LEXIQUE TECHNIQUE DE L'ACCESSIBILITE

UTILISATION DES TERMES POUR LA MARQUE TOURISME & HANDICAP

	marche.
Signalétique de localisation	Signalétique désignant un site ou un local, une activité ou une prestation.
Signalétique d'information	Signalétique affichant les horaires, les explications écrites, la description sur cartes.
Signalétique directionnelle	Signalétique permettant l'association de texte/image et de flèches indiquant une direction.
Signalisation lumineuse	Signalisation constituée d'un éclairage intermittent cadencé. De plus, les couleurs obligatoires pour les équipements de sécurité s'appliquent aux avertisseurs lumineux : <ul style="list-style-type: none"> • rouge clignotant ou tournant pour l'alerte incendie et l'évacuation ; • orange clignotant ou tournant (gyrophare) pour avertir d'un danger ; • vert fixe indique un état de sécurité ; • bleu utilisé pour diverses indications.
Siphon de sol	Evacuation d'eau usée intégrée dans le sol d'une douche sans bac receveur.
Sol non accidenté	Désigne l'aspect lisse et non glissant d'un sol sur lequel la canne d'une personne non-voyante ou malvoyante glisse mieux. Cela assure une meilleure détection notamment avant la première marche en haut d'un escalier.
Soubassement de porte	Partie basse de la porte qui repose directement sur le sol.
Symbole	Objet, image, mot son ou marque particulière qui représente quelque chose par association, ressemblance ou convention.
Système de mise à l'eau	Désigne un fauteuil dont les roues sont prévues pour rouler sur tous types de sol. Utilisé pour la mise à l'eau lors d'une baignade.
Télétexte	Système dont sont équipés certains téléviseurs permettant d'afficher pour les déficients auditifs, le sous-titrage d'une émission ou d'un film lorsqu'il existe (id° version originale de film).
Touche sous titrage sur télécommande	Touches spécifiques sur télécommande de téléviseur permettant d'afficher le sous-titrage pour sourds et malentendants en bas de l'écran afin que le texte corresponde aux dialogues du programme en cours.
Transfert	Désigne le mouvement qu'effectue une personne pour quitter ou revenir dans son fauteuil roulant.
Transfert de face	Transfert qui doit permettre à la personne en fauteuil roulant de se positionner en face de la cuvette des sanitaires.
Visiophone	Interphone intégrant la transmission de l'image (mini caméra avec écran).
Volume sous escalier	Partie sous l'escalier qui peut être abordée latéralement ou frontalement et qui peut constituer un danger si sa hauteur est inférieure à 2,20 m.

